



DIRECTEUR ADJOINT DES FINANCES (H/F)

CC du MALESHBOIS/Ville de MALESHERBES

(Projet de descriptif de poste)

Référence : CFIN3529

LES ENTITES (www.cc-malesherbois.com - ville-malesherbes.fr)

A 80 kilomètres de Paris, en région Centre dans le département du Loiret, à la limite des départements de l'Essonne et de la Seine et Marne, près du Parc Régional Naturel du Gâtinais, la CC du MALESRHBOIS et la Ville de Malesherbes (6 311 habitants) bénéficient d'un cadre de vie privilégié dans un cadre agréable.

A proximité des autoroutes A6 et A 19, desservie par le RER D (à 80 minutes de la gare de Lyon), la Ville de Malesherbes et la Communauté de Communes du Malesherbois possèdent un indéniable dynamisme économique (transports, logistique, imprimerie et Artisanat).

Par arrêté préfectoral du 23 septembre 2003, la Communauté de Communes du Malesherbois a été créée entre les communes de Coudray, Labrosse, Mainvilliers, Malesherbes, Manchecourt, Nangeville et Orveau-Bellesauve. La Communauté de Communes compte 8 200 habitants.

Les statuts communautaires définissent les règles de représentation de chaque commune au sein du Conseil Communautaire et les compétences de la communauté de Communes.

Ces compétences concernent aujourd'hui :

- L'aménagement de l'espace urbain
- Le développement économique
- La protection et la mise en valeur de l'environnement (collecte et traitement des ordures ménagères)
- La politique du logement et du cadre de vie
- La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- La conception, l'aménagement, l'entretien et la gestion des garderies pré et post scolaires
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des centres de loisirs sans hébergement
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements scolaires et des restaurants scolaires
- La participation aux frais relatifs aux activités scolaires et périscolaires des élèves
- La participation au financement des services de soins à domicile et d'aides ménagères

Budgets :

CC du Malesherbois :

Fonctionnement : 7,8 M€

Investissement : 1 M€

Ville centre :

Fonctionnement : 5 M€

Investissement : 1,5 M€

Personnels :

CC du Malesherbois : 100 collaborateurs

Malesherbes : 83 agents statutaires

La Communauté de Communes du Malesherbois et la Ville de Malesherbes créent :

LE POSTE

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dénomination : | <i>Directeur Adjoint des Finances (H/F)</i> |
| Positionnement : | Placé sous l'autorité des Directrices Générales des Services, directement rattaché au Directeur des Finances (50 % ville – 50 % Com Com). Vous participerez, en lien avec le Directeur des Finances à la préparation et au suivi budgétaire des deux structures, à la réflexion liée à la future mutualisation du service financier entre la Ville et la Communauté de Communes. |
| Interfaces internes : | Vous assumerez auprès de la Présidente, du Maire et des élus (7 Vice-présidents pour la CC/7 adjoints au Maire pour la Mairie de Malesherbes), une fonction de conseil pour éclairer leur réflexion, préparer leurs décisions en matière financière et budgétaire, en développant des outils d'aide à la décision, et en assurant les interfaces et le suivi entre les décisions des élus et l'action des services. |
| Partenaires institutionnels : | Banques et établissements de crédit, Conseils de la ville et les assureurs, Services fiscaux, Préfecture et sous-préfecture Conseil général Conseil régional |

Missions :

La direction financière accompagne, assiste et conseille les services des deux structures en matière budgétaire et financière et favorise la mise en place d'outils de gestion et d'indicateurs pertinents.

Le futur Directeur Adjoint des Finances, en collaboration directe avec le Directeur, assurera la sécurité juridique, budgétaire et comptable des budgets, et aura notamment à intervenir en :

• Gestion financière des collectivités et notamment en :

- Production, suivi, développement et contrôle des deux budgets généraux et des cinq annexes : SPANC, l'Office de Tourisme, l'Eau, le CCAS (mairie) et l'assainissement (M14, M4 et M49)
- Tenue d'une comptabilité analytique (tableaux de bord, études financières,...).
- Négociation et suivi de la gestion de la dette et de la trésorerie, et du patrimoine
- Etudes prospective et rétrospective
- Prospective financière et Programmation Pluriannuelle des Investissements
- Gestion de l'inventaire et des opérations comptables de fin d'exercice
- Supervision, étude, diagnostic et accompagnement des arbitrages des propositions budgétaires (Préparation et exécution budgétaires en collaboration avec les différents services)
- Participation à la définition des orientations financières stratégiques avec un rôle de conseil et assistance auprès des DGS et des élus et procéder à leur mise en œuvre.
- Contrôle du respect global des procédures
- Suivi des impayés en lien avec les directeurs
- Suivi des régies
- Coopération avec les partenaires financiers et les services de l'Etat

• Réalisation de missions de contrôle de gestion parmi lesquelles figurent notamment :

- La réalisation d'audits internes en analysant les coûts et les processus de travail dans l'objectif d'élaborer des solutions alternatives porteuses d'efficience
- Le suivi budgétaire périodique permettant l'analyse des écarts
- La construction et le pilotage de tableaux de bord de suivi analytique par activités en relation avec les services, et la réalisation d'études
- La participation à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre

• Gestion de projets concernant :

- La veille, la recherche et le suivi des subventions
- La dématérialisation de chaîne comptable

• Participation à l'animation des équipes :

- Animation de trois collaborateurs

Critères d'appréciation :

- Intégration réussie tant au sein des deux collectivités qu'auprès des acteurs et partenaires de leurs différents environnements
- Réalisation d'un programme pluriannuel d'objectifs et de résultats à atteindre, négociés avec Madame la Présidente et avec Madame le Maire (1^{ère} Vice-présidente de la Com-Com)
- Qualité des recommandations et savoir-faire dans la mise en œuvre des propositions retenues, ainsi que dans la démarche d'amélioration du fonctionnement financier et budgétaire des services communautaires et municipaux

LES EXIGENCES

Formation : Bac + 5 en finances/gestion financière des collectivités territoriales

Expérience : De plusieurs années acquise au sein de services financiers de collectivités locales (Directeur ou Directeur adjoint) ou de cabinets de conseil spécialisés en finances des collectivités locales.

Maîtriser les techniques et procédures d'élaboration et de suivi budgétaire, la comptabilité publique (M14, M4 et M49), la gestion de la dette et de la trésorerie, et du patrimoine, le contrôle de gestion, l'analyse prospective et rétrospective.

Être rompu à la fiscalité directe et indirecte des collectivités locales et à la fiscalité d'Etat les concernant (TVA).

Posséder une excellente connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales.

Maîtriser et utiliser l'outil bureautique et informatique (Word, Excel, Ciril, Segilog, Powerpoint).

Caractéristiques personnelles recherchées :

- Rigueur et organisation
- Réactivité et adaptabilité
- Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse
- Relationnel
- Dynamisme
- Pédagogie
- Force de conseil et de proposition
- Capacités à animer, à fédérer et à mobiliser des collaborateurs ainsi que des partenaires et prestataires
- Appétence pour le travail en équipe.
- Fortes capacités de dialogue, d'écoute et de communication

LES CONDITIONS

Déclaration de vacance d'emploi au Centre Départemental de Gestion et publicité interne dans les deux organisations.

Ce poste est à pourvoir par mutation d'un fonctionnaire du cadre d'emploi des attachés de la fonction publique territoriale, par détachement ou par voie contractuelle.

Rémunération :

Traitement indiciaire
Régime indemnitaire (IFTTS, IREAD), NBI, prime annuelle
CNAS, COS

Délai de prise de fonction :

Ce poste évolutif à moyen-terme est à créer à MALESHERBES dans les meilleurs délais.

Pour postuler :

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à cette adresse :
fcc@franceconseilcollectivites.fr en précisant la référence CFIN3531.

Ou via l'espace candidat du site www.franceconseilcollectivites.fr - rubrique «offres d'emploi».